

## Intervention sur le rapport d'activité 2020 au CA du 08 mars 2021

Nous constatons que la masse salariale est en diminution. Nous en déduisons que la crise liée à la Covid a servi de variable d'ajustement au détriment des personnels alors que ceux-ci, tout comme les étudiants sont les plus exposés.

Nous signalons que ces mêmes personnels ont dû mettre en pratique, avec une inquiétude permanente (peur du virus), des directives gouvernementales calamiteuses et contradictoires particulièrement pénibles ( repas conditionnés individuellement et répétition journalière de nettoyage des cuisinettes en cité U entre autres choses).

Nous dénonçons le fait que malgré ces contraintes, la Direction du CROUS a décidé de supprimer la petite prime attribuée aux agents en mai de chaque année. Ce qui est proprement lamentable à la vue des salaires.

De même, nous faisons le constat d'une baisse importante de l'action sociale en faveur des ouvriers du CROUS (- 9%). Alors que nous avons sollicité un groupe de travail sur le sujet, le résultat a été une fin de non recevoir sous prétexte d'une hypothétique circulaire émanant du CNOUS sur le sujet.

Au sujet des rémunérations salariales, nous constatons que, malgré une réévaluation sur 4 années, les grilles indiciaires sont totalement dépassées, Le CROUS étant amené à compenser pour que certains personnels soient rémunérés au SMIC.

Il est vrai que Madame la Ministre de l'Education Supérieure s'est trouvée un os à ronger avec une invention du gouvernement appelé «islamo-gauchisme». Cela est visiblement plus important que les situations de précarité de nombreux étudiants et des personnels qui les accompagnent. Quant à Madame la Présidente du CNOUS, elle reste totalement insensible à ces situations.

Ces deux personnages, visiblement peu concernés par la vie universitaire, devraient remettre leur démission.

Sur les opérations RU gratuit, nous tenons à signaler que, outre les actions recensées, la CGT est intervenue pour en empêcher d'autres. Petite anecdote: la direction du RU Le Tertre s'est autorisée à afficher l'un de nos tracts dans le but de dissuader les protagonistes de ces actions.

Nous affirmons donc que les personnels des CROUS font partie de celles et ceux qui doivent payer «le quoi qu'il en coûte» de ce Président de la République, tout comme bien d'autres comme par exemple les professeurs des écoles que Monsieur le Ministre de l'Education Nationale, que vous avez reçu en grande pompe, Monsieur le Recteur, méprise au plus haut point en supprimant des postes, faisant fi de leurs conditions de travail et de celles de leurs élèves.

Nous savons que la volonté de ce gouvernement et la consigne à tous les organismes de la Fonction Publique est de généraliser la contractualisation «jetable» synonyme d'emplois précaires et impliquant donc la paupérisation des travailleuses et travailleurs, pour preuve les 12 postes soumis à concours sur 54 postes vacants au CROUS de Nantes, phénomène qui est généralisé à tous les autres CROUS.

Le syndicat CGT CROUS de Nantes/Pays de la Loire demande donc que cesse ce mépris des personnels du CROUS, que vous prêtiez une attention particulière à leur conditions de travail avec des créations de postes pérennes, nombreuses et indispensables ainsi qu' à leur rémunération qui se doit d'être réellement en rapport avec le coût de la vie.